

INTRODUCTION

0.1. Problématique

Notre sujet de recherche porte sur les aspects communicationnels de la symbolique de la dot chez les Bashi du Sud Kivu.

Comme toute communauté humaine, le peuple Bashi se signale par des institutions chargées d'animer sa vie ou de répondre aux attentes de ses membres.

Au rang de ces institutions figure le mariage. L'institution matrimoniale trouve sa raison d'être dans les besoins de la communication renouvelés de ses membres et assure ainsi leur socialisation.

Le mariage est un contrat réunissant deux membres pour toute leur vie, à condition de reposer sur des fondements solides.

L'une des circonstances à l'occasion de laquelle la communication est un temps fort chez les Bashi du Sud-Kivu c'est le mariage coutumier.

En effet, dans la culture africaine, la cérémonie de la dot est un symbole chargé de témoignage auprès des autres membres qu'il y a une personne qui vient de se marier.

Ce symbole ne produit cependant son véritable sens qu'au terme de l'exécution d'un rite social qui est la célébration de la cérémonie du mariage.

L'absence de ce rite place la personne concernée dans l'incertitude concernant le nouveau statut acquis. Cette assurance

repose notamment sur le fait que la cérémonie se déroule sur un espace physique réunissant de nombreux participants.

Notre problème général de recherche réside dans le fait que nous ne connaissons pas les aspects communicationnels utilisés et qui marquent la symbolique de la dot chez le peuple Bashi.

En répertoriant les études antérieures, nous avons relevé quelques études antérieures en rapport avec la communication traditionnelle.

En premier lieu, nous avons retenu le travail intitulé la communication à travers le mariage coutumier Ngbandi. Un travail de fin cycle défendu par Matondo Kimvula. Il est parti de la question de recherche suivante : quelle est la place qui occupe la communication dans le mariage coutumier chez le peuple Ngbandi en RDC ? De cette question, il a posé et confirmé son hypothèse selon laquelle le mariage coutumier Ngbandi occuperait une place privilégiée.

La seconde étude retenue s'intitule la symbolique de la dot chez Bajila Kasanga¹. Un travail réalisé par Lydie Mbombo. La question de recherche de l'auteur est la suivante : quelle est la signification des objets ou biens de la dot chez les Bajilakasanga ? De cette question, l'auteur a répondu et confirmé son hypothèse que la symbolique de la dot chez les Bajilakasanga est multiforme et multifonctionnelle. Dans sa conclusion son hypothèse de recherche a été validée.

Eu égard à ce qui précède, nous nous inscrivons dans le même champ de recherche en mettant en exergue les aspects communicationnels marquant la symbolique de la dot chez les Bashi.

¹ MBOMBO, L, *La symbolique de la dot chez les Bajilakasanga*, TFC inédit, Kinshasa, Ifasic, 2009.

Ainsi, nous formulons notre question spécifique de recherche comme suit : quels sont les aspects communicationnels de la symbolique de la dot chez les Bashi ?

2. Hypothèse

Nous répondons à titre d'hypothèse que les aspects communicationnels chez les Bashi revêtent diverses formes tant verbales que non verbales appuyées par des objets ayant un sens pour les parties en présence.

3. Intérêt du sujet

Cette étude nous permet de mieux pénétrer la culture du sous-groupe Bashi pendant la cérémonie du mariage. Elle nous offre l'occasion d'apprécier l'omniprésence de la symbolique entre les interactants.

Elle paraît intéressante dans la mesure où elle permet de ressortir à travers la cérémonie du mariage, les éléments de recherche dans les études sur la communication traditionnelle.

4. Méthode et technique du sujet

Dans l'élaboration du présent travail nous avons eu recours aux méthodes descriptives et d'analyse mettant en complémentarité les données de l'observation participante des interviews avec celles de l'analyse documentaire.

5. Délimitation du sujet

Tout travail scientifique doit être délimité dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, nous avons considéré la période comprise entre le mois de février et juillet 2013, période de nos investigations.

Dans l'espace, notre étude concerne les sous-groupes Bashi de la ville de Kinshasa.

6. Subdivision du travail

Cette étude comporte trois chapitres. Le premier chapitre porte sur le cadre conceptuel. Le deuxième présente les peuples Bashi et le denier porte sur l'analyse de la symbolique de la dot chez le Bashi.

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL

Dans ce chapitre, nous allons définir les concepts clés de notre étude. Les concepts à définir sont les suivants : communication, mariage et dot.

I.1. Communication

1. Définition

La communication est le mécanisme par lequel les relations humaines existent et se développent, elle inclut tous les symboles de l'esprit avec les moyens de les transmettre à travers l'espace et le maintenir dans le temps, elle inclut l'expression du visage, les attitudes et les gestes, le ton de la voix, les mots, les écrits, l'imprimé, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone et tout ce qui va jusqu'au tout dernier achèvement de la conquête de l'espace et du temps.²

Dans cette définition, il y a lieu de relever que la communication est le fondement essentiel de la relation humaine, c'est-à-dire sans la communication la relation humaine est comme une image à la recherche de ses contours.³

Dans une entreprise, la communication permet à cette dernière de se situer et de se positionner dans son environnement. Elle vise ensuite à adapter le projet de l'organisation, ses produits ou ses procédures aux contraintes, opportunités et menaces émanant de son environnement.⁴

La communication désigne et / ou est utilisée pour dire qu'un message passe ou encore elle renvoie aux moyens techniques par lesquels une information se transmet.⁵

² COOLER, C, *communication dans l'entreprise*, Paris, Ellipse, 1909

³ Idem

⁴ NOUREDDINE, K, et LEMOINE, C, *communication et entreprise, les hommes, les machines, l'environnement*, Paris, Harmattan, 2003, p.34

⁵. Idem

Le concept communication fait partie de ces notions qui possèdent une extension très grande que nul ne peut prétendre limiter car chaque doctrinaire tente de la définir à sa manière mais il existe tout de même des points communs dans leurs différentes définitions.⁶

Carl Hovland définit la communication comme un processus selon lequel un individu x (émetteur) transmet des symboles verbaux (stimuli) ou non à un individu y (récepteur) en vue de modifier son comportement.⁷

La communication selon Daniel Friedman, est toute transmission entre un émetteur et un récepteur.⁸

Pour Rémy Rieffel, la communication est ce qui permet d'établir une relation entre des personnes, des objets ou entre des personnes et des objets.⁹

Abraham Moles, la définit comme l'action de faire participer un individu ou un organisme situé à une époque x à un point R, aux expériences stimuli de l'environnement situé à un autre, en un autre lieu E, en utilisant les éléments de connaissance qu'ils ont en commun.¹⁰

⁶. EKAMBO, D, *information et communication*, Paris, L'harmattan, 2009

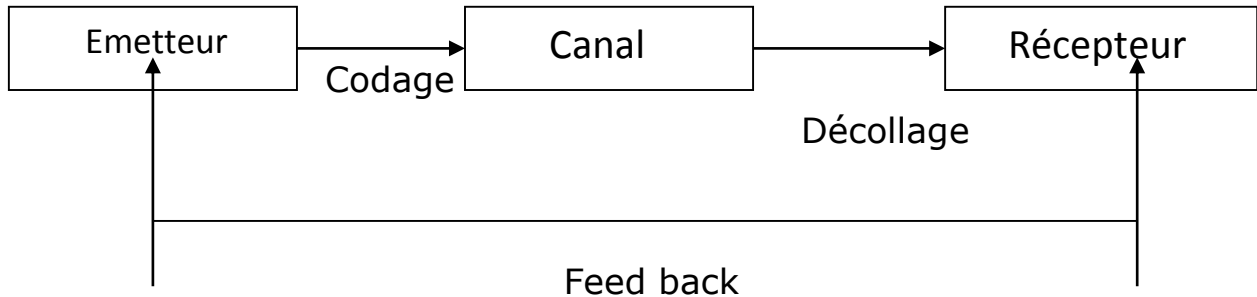
⁷. CARL, H., cite par EKAMBO, D., *théories de la communication*, cours de 3^{ème} graduat, Kinshasa, IFASIC, 2007-2008.

⁸DANIEL, F., cite par EKAMBO, D, idem

⁹. REMY, R., *dictionnaire critique de la communication tome2*, Larousse 1993, p. 1109

¹⁰. MOLES, A., *théories structurale de la communication et société*, Paris, édition Masolino, 2^{ème} édition, 1981, P.8.

Pour mieux saisir la notion de communication en dépit de ses multiples définitions, il est aisé de le situer dans le schéma de Lasswell, lequel nous permet d'expliquer le rôle que joue chacun des acteurs et facteurs en présence.



Ce schéma s'explique comme suit :

Dans le mécanisme de la communication, un émetteur envoie un message à un récepteur par l'intermédiaire d'un canal tout en cherchant à produire des effets. Selon Harold Lasswell, le processus de communication se réduit aux cinq questions suivantes : qui ? Dit quoi ? Comment ? Avec qui ? Avec quel effet ?

- La question qui ? renvoie à l'émetteur et à l'étude de facteurs qui motive l'acte de communication. Il peut s'agir aussi bien d'un seul individu que d'une entreprise médiatique. Elle conduit donc à analyser le statut, le profil et rôle de ceux qu'on appelle aujourd'hui les communicateurs ;
- La question dit quoi ? se rapporte au message proprement dit c'est-à-dire l'analyse du contenu ;
- La question comment ? se rapporte aux médias (presse écrite, radio, télévision, etc.) en tant que canal de transmission de messages ;
- La question à qui ? correspond au récepteur des messages, c'est le récepteur ou encore le destinataire ;
- La question avec quel effet ? ramène aux répercussions ou à l'influence du message sur le récepteur.¹¹

¹¹ LASSWELL, H, Cité par EKAMBO, D, *Théorie de la communication*, Cours inédit, IFASIC, Kinshasa, 2010.

3° Typologie de la communication

Dans notre vie de tous les jours, nous constatons que la communication revêt plusieurs types, selon l'interlocuteur avec qui l'on communique.

Ainsi, d'après Rémy Rieffel, il existe plusieurs types de communication. Il s'agit notamment de la communication intra personnelle, interpersonnelle, la communication de groupe, la communication de masse et la communication médiatisée.

1. La communication verbale

Est celle qui appelle à l'usage de la parole et de l'écrit. Lorsque nous nous adressons à quelqu'un, nous utilisons des mots et des phrases susceptibles d'être compris par notre interlocuteur.

2° La communication non verbale

Comme son nom l'indique, ce type de communication repose essentiellement sur des gestes, des mimiques qui traduisent nos émotions et nos réactions. Les sourires, les grimaces, les regards, les postures, les applaudissements..., font partie de ce type de communication.

Le cas illustratifs de cette forme de communication est bien exprimé ou ressenti dans des spectacles culturels ou sportifs où les différents spectateurs expriment, à travers leurs faits et gestes, les émotions et leurs réactions.

Nancy Van Pelt indique que la communication non verbale est plus expressive que les mots.¹²

Ce chercheur soutient que, parfois le langage du corps permet de connaître avec plus d'exactitude le contenu de message au-delà de mots.

¹². VAN,P., N., *vivez et communiquez*, Madrid, Ed. Safeliz, 1997, p.48-49.

La communication non verbale s'opère à trois niveaux : le langage corporel (les positions corporelles et les expressions faciales), la voix et les indications émotionnelles.

3° La communication intra personnelle

Ce type de communication ne concerne qu'une seule personne. La personne soliloque, c'est-à-dire se parle à elle-même. Elle peut être soit verbale, soit non verbale.

Cet aspect du phénomène de communication est difficile à étudier puisqu'il n'est pas exprimé et demeure latent. Son étude est l'apanage de psycho analystes.¹³

4° La communication inter personnelle

Celle-ci implique au minimum deux personnes qui échangent des propos. Ce type s'applique donc à une communication entre un petit nombre d'individu dans des situations variées (en face en face ou en cercle restreint).

Le point commun entre la communication intra personnelle et la communication inter personnelle réside au fait qu'elles sont toutes les deux limitées aux personnes et ne font pas intervenir à ce stade du moins, un quelconque support de communication.

5° La communication de groupe

La communication de groupe est un type de communication inter personnelle qui s'étend à un nombre plus important de personnes. Il peut s'agir d'une réunion de travail entre collègues de bureau, un dialogue entre professeur avec ses étudiants.

¹³ MUPAPA, S, *psychologie sociale*, cours de 2^{ème} graduat, Kinshasa, IFASIC, 2006-2007.

Ce type de communication est très souvent étudié par des psychologues qui s'intéressent aux relations d'autorité, d'obéissance, au sentiment d'amitié ou d'antipathie.

Elle concerne de près le domaine des médias puisque de nombreux chercheurs ont cherché à rendre compte de la manière dont la radio et la télévision pouvait influencer sur le comportement des individus ou d'une organisation.

Il est dans ce cas très précieux de savoir comment se forment les liens entre les individus rassemblés dans une petite collectivité.

6° La communication médiatisée

Elle est constituée par le processus qui permet à un émetteur ou plus, ou plus encore un émetteur collectif de diffuser de messages au moyen des dispositifs techniques (texte imprimé, écran, micro, etc.) vers un ou plusieurs récepteurs.

Dans cette, « médiatisée » veut qu'on se sert d'instrument de médiation, c'est-à-dire d'un outil technologique donné.

4. Moyens de communication

En nous référant aux formes de la communication, nous distinguons deux catégories de moyens de communication, à savoir : les moyens verbaux et non verbaux.

Les moyens verbaux de communication sont les canaux oratifs à travers lesquels les informations sont véhiculées : l'oralité.

Les moyens non verbaux de communication sont des moyens autres qu'oraux.

Parmi ces moyens, nous avons :

- a. La communication articulée, concerne la parole ou langue parlée, ce qui est de la nature humaine.
- b. La communication non articulée, ne fait pas recourt à la langue, à la parole par de mots pour exprimer une idée. Ici il y a des attitudes, des gestes du visage donc, une sorte de communication kinésique, l'on peut aussi ajouter l'habillement, et l'odeur, et même la manière d'occuper l'espace, la cour ... (communication proxémique).

I.2. Dot

1. Définition

Une dot est un échange de biens qui accompagne le mariage dans certaines cultures. Il peut s'agir de biens dont la femme ou le mari sont dotés par leurs familles, mais aussi d'un don entre époux, ou d'un don à la famille de l'épouse ou de l'époux.¹⁴

Toutefois, l'anthropologie distingue la dot, apportée par la famille de l'épouse au ménage, du prix de la fiancée, don fait à la famille de l'épouse (à la différence du douaire, fait directement à l'épouse).

2. Forme

La dot, dans l'usage actuel, se dit pour l'ensemble des cadeaux que l'un des mariés apporte à sa nouvelle famille, ou une forme de paiement aux parents de leur futur époux.

Pourtant, la dot traditionnelle européenne se dit uniquement de l'apport du père à sa fille au moment du mariage, affectée aux besoins du ménage.

¹⁴ DIDIER, L, *Famille et parenté dans l'occident médiéval, V^{ème} – XV^{ème} siècle*, Paris, Hachette, 2000, p.102

Elle incombe donc intégralement à la famille de la mariée. Pour les plus modestes, elle se limite généralement au trousseau qui comprend linges, vaisselle, couvert, bijouterie et divers textiles mais elle peut également inclure un apport en numéraire selon le niveau social de la famille.

Elle avait pour vocation initiale de constituer une « mise de départ » pour le patrimoine du couple. De nos jours, la dot européenne se perpétue de façon diluée dans les pays anglo-saxons et germaniques, ainsi qu'en Alsace et en Lorraine, où il incombe traditionnellement à la famille de la mariée de payer la cérémonie et le repas de mariage.

2. la dot africaine

En Afrique, la dot, ou plus précisément le prix de la fiancée, est offerte par l'homme à la famille de la femme et n'entre donc pas dans le patrimoine du couple. Cette méthode est parfois critiquée par les détracteurs de la dot qui estiment que l'homme *achète* sa femme.

Or, dans bien des cas, surtout en Afrique, il est clairement dit durant la cérémonie que ce qui est apporté ne représente pas un achat de la femme. Il s'agit de cadeaux apportés à la famille dans le but d'une alliance entre deux familles.

On estime que le bonheur d'un couple ne se construit pas par eux seuls, mais avec l'aide des proches, notamment la famille. Cette ouverture aide à consolider davantage les couples dans la durée dans une logique communautaire.

Un système de dot similaire existe dans certaines régions d'Asie où les hommes, trop pauvres, kidnappent leur femme; c'est notamment le cas au Kirghizistan.

L'une des formes adoptées par une dot peut être la bague de mariage. La liste de mariage est aussi une tradition qui peut être considérée comme une dot.

Elle est essentiellement composée de présents pour la famille : *pagnes* (tissus traditionnels servant à faire des vêtements sur mesure) pour les femmes, alcool pour les hommes (le plus souvent, il s'agit d'alcools traditionnels).

La liste de mariage est aussi composée de mets destinés à la mère (viande, légumes, condiments, épices, huiles végétales, fruits...) et qui traduit la gratitude du futur marié pour avoir élevé sa fiancée jusqu'à maturité (car en général, l'éducation de la jeune fille est le fruit des efforts maternels).

3. la dot ou l'expression de l'attachement à un être cher

La dot est vue comme un acte symbolisant les fiançailles et officialisant le fait que les fiancés sont « pris ». C'est aussi un moyen pour l'homme, de s'assurer qu'il ne sera pas haï par sa nouvelle famille. Dans de nombreuses cultures africaines, la dot prouve la capacité du jeune homme à prendre en charge une famille puisqu'il lui est demandé de fournir lui-même les cadeaux qu'il apporte.

C'est également un élément d'alliance entre les familles puisqu'elle se fait en présence des membres des familles élargies de part et d'autre. Dans beaucoup de cultures en Afrique de l'Ouest, ce sont généralement les oncles et les tantes des fiancés qui président la cérémonie, et non leurs propres parents.

Cela suppose, et donc exige, une certaine harmonie familiale, la famille devant être vécue au sens large et non une cellule nucléaire. Suivant les ethnies, la dot a un sens symbolique très fort. La dot est aussi un geste de gratitude de la part de la famille du marié envers la famille de la mariée pour avoir élevé et pris soin de cette dernière.

4. Historique

En Grèce antique, le prix de la fiancée (grec : *hédon*) était le système d'échange patrimonial au temps d'Homère ; plus tard, aux V^e siècle av. J.-C., c'était la dot (grec : *phernē*). Le père de la future mariée donnait une dot au futur mari ; c'était la coutume que le père aille chercher des coquillages dans la mer Égée pour les offrir au mari. La cérémonie se faisait sur la plus haute colline de la région et pendant 9 jours.

L'Europe romaine était aussi une société dotale : puisque dans le droit romain la femme n'est pas juridiquement responsable, elle ne possède aucun bien propre, ce qui nécessite une transmission patrimoniale sous forme de dot (latin : *dos*). La dot était obligatoire pour rendre un mariage légitime. Le régime dotal a été abandonné au profit du douaire durant le haut Moyen Âge, mais la dot réapparaît au XI^e siècle dans la logique du resserrement lignager comme moyen d'exclure les filles de l'héritage, d'abord en Europe méridionale puis en Europe du Nord-Ouest. Elle est d'abord le contre-don du douaire, puis réussit à le reléguer au second plan.

Après le décès du mari, la dot doit servir à la faire vivre, elle et ses enfants. La dot s'est donc vu transformer, en numéraire et en capital foncier, puis augmenter au rythme de l'essor économique par des droits complémentaires : droit de viduité (usufruit), augment de dot, et d'autres gains de survie. La dot a enfin été abandonnée en Europe occidentale au cours du XIX^e et XX^e siècles.

5. Le mariage et la dot comme la communion de deux familles

Nous allons tout d'abord définir le mariage.

4.1. Mariage

a. définition

Le mariage est un acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis également par la cérémonie ou de la réception.¹⁵

L'Article 330 du code de la famille, promulgué le 01 aout 1987, définit le mariage comme un acte civil, public et solennel par lequel un homme et une femme qui ne sont engagés ni l'un ni l'autre dans les liens d'un précédent mariage enregistré, établissent entre eux une union légale et durable dont les conditions de formation, les effets et la dissolution sont déterminés par la loi.¹⁶

Le mariage est ensuite défini comme étant une union légitime d'un homme et d'une femme¹⁷.

Pour Giner, le mariage est une relation stable de vie sexuelle et de cohabitation entre un homme et une femme, et qui est reconnue par la société comme institution domiciliaire et éducative pour progéniture qui peut en surgir.¹⁸

Bols à son tour rapporte que le mariage est une union socialement acceptée entre un homme et une femme, telle que les enfants auxquels la femme donnera naissance soient reconnus comme la progéniture légitime de deux partenaires.¹⁹

¹⁵ Encyclopédie, *Universelle*, Paris, Larousse, 2002, P.621.

¹⁶ Code de la famille, in « *Journal officiel, république du Zaïre loi n°87-010 du 1^{ER} Aout 1987, Kinshasa, Presse officielle, 1987,p.12.*

¹⁷ Encyclopédie, op cit, p.622

¹⁸ GINER, S, *Initiation à l'intelligence sociologique*, Paris, PUF, 1970, P.94.

¹⁹ BOLS,A , *Initiation à la sociologie africaine*, Paris, PUF, 1970,P.5.

Pour les Bashi, le mariage est une union entre un homme et une femme d'abord et entre leurs clans ensuite²⁰.

De toutes ces définitions, nous remarquons qu'il existe un point commun qui est l'union entre un homme et une femme, laquelle union est acceptée par la société.

b. But du mariage

D'après l'article 349 du code de la famille, le mariage a pour but essentiel de créer une union entre un homme et une femme qui s'engagent à vivre ensemble jusqu'au décès de l'un d'entre eux, pour partager leur commune destinée et perpétuer leur espace.

A cet effet, le mariage et la dot c'est un acte par lequel un homme et une femme tiennent de leur existence de façon durable pour une communauté de vie et d'autres part les familles d'où sont issus les futurs époux et s'occupent de vivre dans l'alliance.

La dot est une possession sous contrôle marital, c'est-à-dire celui du mari. Même si la femme en est propriétaire de son vivant, le mari dispose sur elle un droit de gestion et un droit d'approbation en cas d'aliénation.

²⁰ Entretien réalisé avec l'oncle paternel, monsieur Raphael Mambu, à Kinshasa, le 01 mai 2013, à 17h00.

CHAPITRE II : LES ELEMENTS DE CONTEXTE

Ce chapitre porte sur la présentation de la province du Sud Kivu et du peuple Bashi. Il est divisé en deux sections ; la première porte sur la présentation de la province du Sud Kivu et la seconde le peuple Bashi. Nous avons jugé utile de présenter la province du Sud Kivu du fait que le peuple Bashi fait parti intégrante de cette province.

Section I : Présentation de la province du Su Kivu²¹

Le Sud-Kivu est une province de la République démocratique du Congo. Elle est voisine de la province du Nord-Kivu au nord, le Maniema à l'ouest et le Katanga au sud. À l'est, elle voisine le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie. La province du Sud-Kivu compte trois villes : Bukavu (capital de la province), Baraka et Uvira.

1.1. Histoire

Pendant la période pré-coloniale, la province du Sud-Kivu était subdivisée en quelques royaumes dont les principaux furent le royaume du Bashi et celui du Buhavu. Le royaume du Bashi comprenait les territoires de Kabare nord, Walungu et une partie de Mwenga. Le royaume du Buhavu s'étendait de Kalehe à Idjwi. Lemera est le siège de la Collectivité Chefferie de Bafuliru connu au travers de l'Hôpital de Lemera qui fut construit et soutenu financièrement par les Missionnaires Pentecôtistes Suédois.

1.2. Géographie humaine

La province du Sud-Kivu est découpée en huit territoires :

- *Fizi* superficie : 15 788 km², 487 935 habitants,
- *Idjwi* superficie : 281 km², 162 196 habitants,

²¹.ATLAS, sur la République Démocratique du Congo, Paris, 2010, p.45

- *Kabare* superficie : 1 960 km², 461 511 habitants,
- *Kalehe* superficie : 5 126 km², 462 465 habitants,
- *Mwenga* superficie : 11 172 km², 346 846 habitants,
- *Shabunda* superficie : 25 116 km², 653 907 habitants,
- *Uvira* superficie : 3 148 km², 396 585 habitants,
- *Walungu* superficie : 1 800 km², 368 857 habitants,
- la ville de *Bukavu* qui compte 533 757 habitants.

L'ensemble représente une superficie totale de 64 851 km² pour une population de 3 874 059 personnes

Douze ethnies sont réparties inégalement dans les entités : Banyamulenge, Banyarwanda, Babembe, Babuyu, Babwari, Bifuliru, Barundi, Bahavu, Balega, Banyindu, Bashi, Batembo, Bavira et Bazoba²².

1.3. Situation humanitaire

Malgré la fin officielle de la Deuxième guerre du Congo en 2002, la population du Sud-Kivu continue à subir les effets de bandes armées qui font la loi dans les villes et campagnes. Selon la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les violences faites aux femmes, Yakin Ertürk, les miliciens étrangers (Rwandais s'étant cachés au Congo après avoir été impliqués dans le génocide au Rwanda) seraient responsables de la majorité des crimes commis à l'encontre des femmes du Sud-Kivu, qui rappellent par leurs méthodes les actions des Interahamwe. Mais l'armée et la police de la République démocratique du Congo seraient auteurs de près de 20 % des exactions.

²² Atlas, op cit, p.46

Section II Aperçu sur les Bashi

II.1. Historique et migration

A travers l'histoire de Bashi, un fait mérite d'être évoqué, à savoir : « l'unité du pays conditionnée par un chef unique » et reconnu par tous les Bushi comme étant le vrai « Mwami-Mnabushi »²³

En effet, dans son ouvrage intitulé Histoire « six derniers règnes » antérieurs à 1980 et culture des Bashi au Zaïre, Louis Burume estime que les Bashi est encore mal connue et, comme l'a dit le père de Decker, « *chaque vieux Mushi qui meurt est une bibliothèque qui disparaît* ».

Si l'on ne se presse pas de recueillir les témoignages des anciens, les Bashi risquent d'ignorer leur histoire²⁴. Très peu d'études ont été faites sur *le mashi*, la langue des *Shi*. Les Bashi constituent, sur les rives occidentales du Lac Kivu, une ethnie nombreuse et prolifique.

Louis Burume avance le chiffre de 730.800 habitants qui serait celui de derniers recensements de 1966²⁵.

Il est à noter que l'histoire du Bushi est centrée autour du Mwami (Roi), l'histoire que les Bashi transmettent oralement à leurs fils.

En effet, la principale source de l'histoire du Bushi est tradition orale ; qui, forcément, s'obscurcit dans la nuit des âges et se perd par défaillance de la mémoire. Les Bashi s'installèrent à la montagne vers la fin du XV^e siècle et début XVI^e siècle.

En fait, les Bashi sont originaire du Bushi. « *Bushi* » est une terre qui est constituée des Bashi disséminés sur plusieurs territoires.

²³ BURUME,L, *Histoire « six derniers règnes » antérieurs à 1980 et culture des Bashi au Zaïre*, Kinshasa, CEDI,1991,p.21

²⁴ Idem, p.22

²⁵ Ibidem, p.23

Donc, les Bashi sont sortis de la terre. Car « *Shi* » veut dire : « *terre* ». C'est dire que les Bashi sont des terriens.

2.2. Situation géographique et ethnographique

La population Bushi est au centre de la province du Sud Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo. Le Bashi est limité par le Lac Kivu, la rivière Ruzizi et la partie Nord du Lac Tanganyika, qui ont des limites communes avec le Rwanda et le Burundi.

Le Bashi s'étend entre les parallèles 2 et 3 de la latitude sud et entre les méridiens 28 et 30 de la longitude Est de Greenwich²⁶.

Toute la zone montagneuse de l'Est du Kivu se situe dans une région tempérée, soumise à des actions climatiques²⁷. Le Bashi est situé à une altitude moyenne de 1.600 m. La température varie entre 15 et 28°C.

Les Bashi comprennent 3 ethnies différentes, mais qui, par métissage, ne se distinguent plus suffisamment. Il s'agit de Bashi, de Baluzi ou Hamites et de Batwa ou Pygmé ; toute leur culture se transmettant oralement. Ils parlent deux langues : le Mashi et le Swahili.

2.3. Organisation politique, économique et sociale

Sur le plan politique, précisons que le « *Mwami* » (Roi) est l'autorité la plus élevée chez les Bashi.

Les Bashi ont une organisation politique centrée autour du Mxami qui est le roi. Il y a un Mwami avec des notables. Les notables contiennent des chefferies ; leur chefferies sont composées de six collectivités à l'occurrence :

²⁶ BURUME,L, op cit, p.29

²⁷ MUGARUKA,B, *Histoire clainique et évolution des états dans la région du Sud-Ouest du Sud Kivu*, Lubumbashi,UNILU, 1986,p.60

- La chefferie de Kabare et Ninja (territoire de Kabale),
- La chefferie de Ngweshe et Luwinja (territoire de Mwenga),
- La chefferie de Kalonge (territoire de Kahele).

Les Mwami possèdent de droits divins sur tout le peuple et chaque individu lui doit respect et protection, même au détriment de sa propre vie.

Chez les Bashi, la vie familiale est très patriarcale et de cohésion forte.

En effet, ils possèdent des lois morales exprimées par les « *Misiro* » ou « *Tabous* », dans les « *Lushika* » ou les lois humaines édictées par des Mwami (Roi) ou par des chefs de clans ; leur sagesse s'exprime dans les proverbes²⁸.

Les Bashi possèdent des ressources économiques attachées à la terre, notamment l'agriculture et l'élevage.

Les richesses minérales du sous-sol permettent aux homes de s'organiser et de tirer profit à leur manière.

En tant que peuple interlacustre, les richesses halietiques que lui fournissent le Lac Tanganyika et le lac Kivu, lui permettent de mener une vie décente.

Les Bashi cultivent des haricots, des patates douces, du sorgho, des arachides du manioc et des bananes.

En outre, ils cultivent le café, le pyrèthre et les arbres fruitiers de toutes sortes : les oranges les manguiers, etc. que les colons européens ont introduit.

²⁸ BURUME,L, op cit, p.30

Le Bashi est aussi un pays d'élevage. Le Bashi sont des pasteurs : ceux qui n'étaient ni chargés d'une fonction dans l'entourage du Roi, ni occupés aux champs, veillaient sur les troupeaux.

Les Bashi ont une grande considération pour la vache : posséder une vache est une grande richesse. Mais rien n'empêche l'élevage de petits bétails comme les chèvres, les moutons et la « volaille ». La « vache », considérée comme de « l'or », sert à plusieurs choses :

1. à produire du lait :
2. à cimenter l'amitié :
3. à épouser une femme Mushi :
4. à manger :
5. à fabriquer la corne ; et
6. à fixer les serviteurs du maître.

En bref, la vache a toujours été et encore « *la monnaie* » Principale et la principale manifestation de la richesse et de la puissance.

Et cette culture, aussi traditionnelle qu'elle soit, est constamment susceptible de transformation sous influence des changements politique et des bouleversements techniques.

Les Bachi, comme tous les peuples bantu, connaissent un être suprême unique, transcendant, créateur de tout. C'est Dieu, principe de toute chose, être premier, subsistant, qui demeure toujours après tout le reste. Les Bashi croient au monde invisible, spirituel, comportant des êtres intelligents et immortels.

Le monde invisible transcende le monde visible et exerce sur lui une action invisible, mais réelle ; le bonheur ou le malheur manifestés dans le monde visible sont des effets du monde invisible.

Convaincu de la subordination du monde visible au monde spirituel, le Mushi se soumet à cette supériorité et pratique un culte à son endroit.

Ce culte est intérieur : l'esprit de soumission, la reconnaissance, intime par des actes individuels familiaux et nationaux.

Dans le langage courant, les Bashi, manifestent l'idée qu'ils se font Dieu, Nyamuzinda d'abord dans les noms qu'ils lui donnent :

- « *Nyamuzinda* » : qui signifie celui qui est au – delà de tout chose et tout existe par lui. Autrement dit : « *la cause première et ultime*²⁹ », l'Alpha et l'Omega.

- « *Nnamahanga* » : du nom *Mahanga* qui est le pluriel d'*ihanga* signifiant espace illimité, pays lointain, étendue infinie. *Nnamahanga*, désigne donc « *l'immensité de Dieu* ³⁰ »

- « *Lulema* » du verbe *Kulema* qui dignifie créer les Bashi on une idée d'un être suprême qui a fait toutes choses³¹. Pour eux, « *Kulema* » ne artistique, car l'artiste réalise dans la matière une idée préalablement conçue.

Les Bashi diront donc : « *Mulemi W'engoma* » le fabricant de tambours. Et c'est dans ce seul cas que le terme se rencontre.

Il ya d'autres noms donnés à Dieu désignant l'un ou l'autre attribut, tels que :

- « *lungwe* » : signifiant l'inaccessible ³²

- « *Nyamubaho* » ; celui qui est = Etre

- « *Nyakuzimu* » ou possesseur du fond de la terre, maître du séjour des morts³³

²⁹ BURUME, L, op cit, p.80

³⁰ Idem, p.84

³¹ Ibidem, p.86

³² BURUME, L, p.87

³³ Idem, p.88

CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE

Ce chapitre valide notre hypothèse de recherche. Il est divisé en deux sections, la première porte sur le protocole méthodologique et la seconde l'interprétation des résultats.

Section I : Protocole méthodologique

Notre sujet de recherche porte sur les aspects communicationnels de la symbolique de la dot chez les Bashi du Sud Kivu.

Notre question de recherche est la suivante : quels sont les aspects communicationnels de la symbolique de la dot chez les Bashi? A cette question, nous avons émis hypothèse selon laquelle les aspects communicationnels chez les Bashi revêtent diverses formes tant verbales que non verbales appuyées par des objets ayant un sens pour les parties en présence.

Comme technique d'investigation, nous avons opté pour l'entretien, précisément l'entretien semi-directif. Selon Guibert et Jumel,³⁴ L'entretien semi-directif est une méthode qui consiste à faciliter l'expression de l'interviewé en orientant vers des thèmes jugés prioritaires pour l'étude tout en lui laissant une certaine autonomie. Pour ces deux auteurs, « *l'entretien semi-directif introduit un niveau intermédiaire entre l'attitude non directive qui donne priorité à la liberté, l'autonomie ; l'expression de l'interlocuteur est l'attitude directive qui vise à obtenir des réponses à une série des questions dont l'ordre et la formulation sont conçus par anticipation* ». ³⁵ L'interview a été réalisée auprès d'un sage ressortissant de Bashi Wilson Lutwamuzirhe.

³⁴ GUIGERT, J, et JUMEL, G, *Méthodologie des pratiques de terrain en science humaines et sociales*, paris, Armand colin, 1997, p 103

³⁵ GUIGERT, J, et JUMEL, G., Op.cit

Section II Interprétation et présentation des résultats

II.1. la dot chez les Bashi

Dans la coutume Shi, la dot qui revêt un caractère psychologique a pour rôle de compenser et consoler la famille de la future épouse. C'est ainsi qu'elle est perçue comme une compensation de la séparation de la future épouse biologique, une récompense au profit de sa famille pour son éducation, son instruction et son entretien.

A cet effet, elle se présente comme une créance dont la famille de la future épouse peut exiger le paiement intégral avant de livrer la femme à son mari. Tout en gardant son caractère symbolique consacré par les vaches auxquelles les Bashi attachent une valeur patrimoniale de premier ordre, la dot peut consister dans une somme d'argent à verser à la belle famille.

II.2. Cérémonies liées à la dot

a. Discussions de la fixation de la dot

Les cérémonies liées à la dot débutent toujours par des rencontres des familles des futurs époux pour discuter de la fixation de la dot à verser.

Ces discussions se déroulent selon un rituel consacré par la coutume qui veut qu'elles respectent le caractère communautaire et convivial du mariage.

Ainsi, le père du futur époux délègue un sage de sa famille ou une personnalité de son clan appelé « *Mushamuka* », auprès du père de la future épouse, qui devra recevoir avec honneur et dignité ses hôtes entourés des notabilités de sa famille ou de son clan.

Généralement, ces discussions qui se tiennent au domicile du père de la future épouse, les sont en toute discrétion dans un cadre restreint ne dépassant pas souvent six personnes.

Dès qu'un accord est trouvé sur le nombre des vaches à remettre soit en nature ou en équivalence en monnaie nationale du future époux se doit de faire rapport à son mandant avant de se convenir de la date des discussions ouvertes à l'ensemble des membres de deux familles avec leurs invités et accompagnateurs.

A l'occasion, à l'issue des discussions apparentes sur la fixation de la dot, la date de son versement est fixée de commun accord et l'uniforme qui sera porté au jour du mariage est officiellement présenté à l'assistance pour qu'elle s'en procure.

b. Versement de la dot

La dot est versée à la famille de la future épouse selon qu'elle a désiré obtenir des vaches ou leur contre-valeur en monnaie étrangère (souvent).

c. Des biens

Les biens suivants sont remis : les habits, chèvres, boissons, vaches,....

II.3. La communication verbale

Ici nous avons relevé tous les paroliers qui entraînent en jeu comme premier moyen de communication.

Pour le cas de Bashi, lorsque les deux familles s'entendent pour fiancer leurs enfants dès les bas âges (communication intra-groupale) la communication verbale intervient tout au long de la croissance, lorsque les deux familles font savoir aux jeunes gens qu'ils sont fiancés.

Cette communication intervient lors des différents entretiens pendant la cérémonie.

Nous avons ensuite constaté que le type de communication a été utilisé dans différents entretiens entre les deux modérateurs choisis pour la cérémonie.

Entre ces deux moments, la communication verbale est intervenue pendant que les deux familles s'expliquent les pourquoi de leur rencontre et cherchent de solution.

Ils choisissent le jour du dimanche pour que personne n'ait des causes d'excuses.

II.4. La communication non verbale

Pendant la cérémonie du mariage, les deux familles recourent aussi au moyen non verbaux de communication tels que gestes, mimiques, le silence, timidité, les attitudes, etc....

1. Les gestes

Les gestes interviennent pendant la déclaration des fiançailles à la famille de la jeune fille par la famille du jeune garçon minus de la boisson pour signifier que leur enfant a besoin de leur fille. Au moment de la remise de la dot, lorsque la jeune fille prend un objet, parmi les objets reçus, le remet à son père, pour manquer le signe de son accord.

Chez les Bashi, la cérémonie du mariage se fait la nuit plus précisément un dimanche.

Les deux familles s'installeront et le père du garçon posera la question aux parents de la jeune fille. Ces derniers diront le pourquoi de leur visite.

Chaque bien que nous venons de citer renferme une valeur symbolique.

Après avoir reçus la dot, la famille de la jeune fille rendra, après quelques semaines, visite au jeune couple.

2. Silence, et timidité

Comme tout comportement est communicationnel : le silence et la timidité expriment ou transmettent le message d'accord.

Le petit temps de silence ou plutôt de réflexion que prend la fille pour répondre à la déclaration d'amour ou garçon constitue bien une forme de communication intra personnelle.

3. Habillements

Les habillements ont une valeur symbolique, le versement de la dot exprime un message d'engagement. Tous les objets versés traduisent chacun un message à l'endroit de la belle-famille.

4. les aspects communicationnels de ces éléments

Nous devons donc dire que chacun des éléments remis lors de la cérémonie de la dot transmet un message.

Chacun de ces éléments est remis à travers un rite ou une forme de communication, qui, à son tour explique un élément ou un aspect de la communication.

Tel que évoqué dans les lignes qui précèdent, chaque élément transmet un message. Nous pouvons citer notamment, la danse, le chant, le geste, ou toute autre forme de représentation.

La danse n'est pas exhibée au hasard, il s'agit d'une circonstance.

Des cadeaux remis à la fiancée tels que les assiettes, salles qui sont remise a la fiancée. Veste renferment un aspect communicationnel se rapportant au foyer qui se constitue déjà. L'on recommande à la femme d'être féconde.

L'on veut simplement montrer à la femme que tel qu'elle s'est mariée, elle doit assumer les grandes préoccupations de la femme, Le mariage en bonne et due forme. Donc, l'on apprend à la femme comment elle doit prendre soin de son mari.

En somme, chez les Bashi les biens donnés lors de la cérémonie par les parents du fiancé, véhiculent chacun un message et le fait de les donner à la famille de la fiancée traduisent leurs déterminations et leurs joies de partir avec celle qui leur a fait un honneur d'accepter de vivre avec leur fils.

II.5. Interprétation des résultats

La cérémonie du mariage est un grand événement chez les Bashi. Elle exige sur le plan social que toutes dispositions d'accueil soient minutieusement préparées que la parcelle soit ensellée, les beaux habits, les chaises biens disposées et les repas bien préparés pour la circonstance.

Pendant la cérémonie du mariage tout est porteur de significations. En effet comme l'indique l'école de Palo Alto : « *tout est communication dans la vie. Les sourires, les regards, les symboles, le silence, l'habillement...* »

L'emplacement de la belle famille du gendre, les invités, l'assistance... tout est bien réfléchi et les distances bien calculés.

Les salutations, les gestes et autres mouvements qui s'exécutent sont bien élaborés et étudiés par les deux familles concernés. Il y a assez de communication gestuelle pour des raisons de politesse est de pudeur dans les us et coutumes Bashi. Tout acte posé peut être perçu comme un message.

Chez les Bashi la cérémonie du mariage révèle un espace de communication multimodale. En effet, la communication est réalisée tantôt dans un mode verbal, ou encore dans un mode non verbal (les gestes et les symboles).

Nous terminons en disant qu'au regard des faits constatés nous pouvons valider notre hypothèse de départ.

CONCLUSION

Notre sujet de recherche a porté sur les aspects communicationnels de la symbolique de la dot chez les Bashi du Sud Kivu.

Notre question de recherche étant la suivante : quels sont les aspects communicationnels de la symbolique de la dot chez les Bashi? A cette question, nous avons émis l'hypothèse de recherche selon laquelle les aspects communicationnels chez les Bashi revêtent diverses formes tant verbales que non verbales appuyées par des objets ayant un sens pour les parties en présence.

Au cours de nos analyses, nous avons constaté que la cérémonie de la remise de dot est un espace de communication, étant donné que cet espace met en présence des interlocuteurs qui échangent des messages au moyen des canaux verbaux et non verbaux ainsi que des objets ayant un sens pour les parties en présence.

Notre étude a été subdivisée en trois chapitres ; le premier a porté sur le cadre conceptuel, le deuxième a présenté le peuple Bashi, le dernier chapitre a décrit la communication de Bashi lors de la cérémonie de mariage.

Nous avons conclu que la cérémonie de la dot transmet un message à travers différents biens remis à la famille de la fiancée.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. BOLS,A , *Initiation à la sociologie africaine*, Paris, PUF, 1970.
2. BURUME,L, *Histoire « six derniers règnes » antérieurs à 1980 et culture des Bashi au Zaïre*, Kinshasa, CEDI,1991.
3. COOLER, C, *communication dans l'entreprise*, Paris, Ellipse, 1999.
4. DIDIER,L, *Famille et parenté dans l'occident médiéval, V^{ème} – XV^{ème} siècle*, Paris, Hachette, 2000.
5. EKAMBO, D, *information et communication*, Paris, L'harmattan, 2009
6. GINER, S, *Initiation à l'intelligence sociologique*, Paris, PUF, 1970.
7. GUIGERT,J, et JUMEL,G, *Méthodologie des pratiques de terrain en science humaines et sociales*, paris, Armand colin, 1997.
8. MOLES, A., *théories structurale de la communication et société*, Paris, édition Masolino, 2^{ème} édition, 1981.
9. MUGARUKA,B, *Histoire clainique et évolution des états dans la région du Sud-Ouest du Sud Kivu*, Lubumbashi,UNILU, 1986.
10. NOUREDDINE, K, et LEMOINE, C, *communication et entreprise, les hommes, les machines, l'environnement*, Paris, Harmattan, 2003.
11. VAN,P., N., *vivez et communiquez*, Madrid, Ed. Safeliz, 1997.

II. Encyclopédie

1. REMY, R., *dictionnaire critique de la communication, tome2*, Larousse 1993.
2. Encyclopédie, *Universelle*, Paris, Larousse, 2002.

III. Notes des cours

1. EKAMBO, D., théories de la communication, cours de 3^{ème} graduat, Kinshasa, IFASIC, 2007-2008.
2. MUPAPA, S, *psychologie sociale*, cours de 2^{ième} graduat, Kinshasa, IFASIC, 2006-2007.

IV. TFC

1. MBOMBO, L, *la symbolique de la dot chez les Bajilakasanga*, TFC inédit, Kinshasa, Ifasic, 2009.

V. Documents consultés

1. ATLAS, *sur la République Démocratique du Congo*, Paris, 2010.
2. Code de la famille, in « *Journal officiel, république du Zaïre loi n°87-010 du 1^{ER} Aout 1987*, Kinshasa, Presse officielle, 1987.

VI. Entretien

1. Entretien réalisé avec un notable Bashi, monsieur Raphael Mambu, à Kinshasa, le 01 mai 2013, à 17h00.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENT.....	II
INTRODUCTION	1
0.1. Problématique	1
2. Hypothèse.....	3
3. Intérêt du sujet	3
4. Méthode et technique du sujet.....	3
5. Délimitation du sujet	3
6. Subdivision du travail	4
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL.....	5
I.1. Communication	5
1. Définition.....	5
3° Typologie de la communication	8
3° La communication intra personnelle.....	9
4° La communication inter personnelle.....	9
5° La communication de groupe	9
4. Moyens de communication	10
I.2. Dot	11
1. Définition.....	11
2. Forme	11
2. la dot africaine	12
3. la dot ou l'expression de l'attachement à un être cher	13
4. Historique.....	14
5. Le mariage et la dot comme la communion de deux familles	15
Nous allons tout d'abord définir le mariage.	15
4.1. Mariage	15
a. définition	15
b. But du mariage	16

CHAPITRE II : LES ELEMENTS DE CONTEXTE.....	17
Section I : Présentation de la province du Su Kivu	17
I.1. Histoire	17
I.2. Géographie humaine	17
I.3. Situation humanitaire.....	18
Section II Aperçu sur les Bashi	19
II.1. Historique et migration	19
2.2. Situation géographique et ethnographique	20
2.3. Organisation politique, économique et sociale.....	20
CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE.....	24
Section I : Protocole méthodologique	24
Section II Interprétation et présentation des résultats.....	25
II.1. la dot chez les Bashi	25
II.2. Cérémonies liées à la dot	25
II.3. La communication verbale.....	26
II.4. La communication non verbale.....	27
II.5. Interprétation des résultats	29
CONCLUSION	31
BIBLIOGRAPHIE.....	32
TABLE DES MATIERES	34